

## DOCUMENT DE RÉFÉRENCE DE L'ENTRETIEN

### Aide à la préparation du rendez-vous de carrière

*Le rendez-vous de carrière est l'occasion pour l'agent de conduire une analyse réflexive et contextualisée de ses activités et de sa pratique en identifiant les évolutions les plus caractéristiques de son parcours jusqu'au premier rendez-vous de carrière ou depuis le précédent rendez-vous de carrière. Il peut notamment s'appuyer sur le référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation, (arrêté du 1<sup>er</sup> juillet 2013- BO n°30 du 25 juillet 2013) ainsi que sur le document « compte rendu du rendez-vous de carrière » (cf. annexe 3).*

*Le document de référence de l'entretien a pour objectif de servir de conducteur pour le ou les entretiens professionnels. S'il le souhaite, l'agent a la possibilité de le renseigner et, le cas échéant, de le remettre avant ou lors du ou des entretiens. En ce cas, le nombre de ligne maximum est indiqué pour les items concernés.*

*Dans le cadre de l'entretien avec l'inspecteur, l'observation effectuée pourra contribuer à nourrir les échanges.*

#### I - Le parcours professionnel

- ▶ Postes occupés avant l'accès à l'échelle de rémunération
- ▶ Postes occupés depuis l'accès à l'échelle de rémunération
- ▶ Fonctions et missions particulières exercées

Dans chacun des items ci-dessus, il précise les éléments de contexte jugés significatifs sur les postes occupés.

## II - Compétences mises en œuvre dans le cadre de son parcours professionnel

### **1 - L'enseignant dans son environnement professionnel propre (la classe, le CDI) : compétences liées à la maîtrise des enseignements, compétences scientifiques, didactiques, pédagogiques, éducatives et techniques**

*L'enseignant expose réalisations et démarches qui lui paraissent déterminantes pour caractériser la mise en œuvre de ses compétences et leur contribution aux progrès et au développement de tous les élèves (20 lignes maximum)*

## 2 - L'enseignant inscrit dans une dimension collective

*L'enseignant s'appuie sur quelques exemples concrets et contextualisés pour analyser sa participation au suivi des élèves, à la vie de l'école/l'établissement et son implication dans les relations avec les partenaires et l'environnement (20 lignes maximum).*

### **3 – L'enseignant et son engagement dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel**

*L'enseignant décrit les démarches accomplies pour développer cette compétence telle qu'explicitée dans le référentiel et formule ses besoins d'accompagnement (10 lignes maximum).*

### III - Souhait(s) d'évolution professionnelle, de diversification des fonctions

*L'enseignant peut formuler ses souhaits d'évolution professionnelle : (20 lignes maximum).*

